



FORMATION 2019

jeudi 31 janvier 2019 / mardi 19 mars 2019

de 9h à 17h

Lieu : Paris VIème

Animée par :

- **Marie-Christine d'Welles**, écrivain. Elle est aussi Secrétaire Générale et fondatrice d'Enfance Sans Drogue.
- **Sophie Péliissié du Rausas**, titulaire du D.U. "Toxicomanie et Dopage" de la faculté de médecine d'Angers, fondatrice d'Enfance Sans Drogue.
- **Sophie Roubertie**, présidente d'Enfance Sans Drogue.

Enfance Sans Drogue
BP. 20320 – 75723 Paris Cedex 15
www.enfancesansdrogue.org
contact@enfancesansdrogue.org

Matin : animé par Sophie Péliissié du Rausas – Sophie Roubertie

Au cours de cette formation nous informons objectivement et scientifiquement les parents, les éducateurs, les professeurs, les médecins, les infirmières...afin qu'ils deviennent un relais de prévention et apprennent aux jeunes, dès le CM2, à refuser la drogue. Il s'agit de sensibiliser les participants à la généralisation de la drogue, à sa consommation de plus en plus jeune, d'étudier les principales drogues et de voir comment agir face à un jeune consommateur ou un toxicomane. Cette connaissance donne à chaque participant de pouvoir informer en vérité autour de lui.

Après-midi : animée par Marie-Christine d'Welles

Marie-Christine d'Welles, spécialiste des questions de toxicomanie auprès des jeunes, des parents et des institutions a rencontré plus de 300 000 collégiens et lycéens lors de ses conférences sur la drogue. Elle nous parlera de la situation actuelle, de son évolution, de notre action possible. Après une formation sur l'estime de soi, chacun pourra participer en posant les questions qui lui tiennent à cœur.

En cas de problème :

contact@enfancesansdrogue.org / 06.11.61.55.66

Bulletin d'inscription à retourner à :

Enfance Sans Drogue BP 20320 75723 Paris Cedex 15

(Nombre de places limité. Formation annulée s'il y a moins de 10 participants)

Nom... :.....

Prénom :.....

Adresse :.....

.....

Tel :

Email :

Je m'inscris à la formation : 31/01/19 19/03/19

Frais de formation (déjeuner compris) 80 euros x = €

Cotisation* 10 euros x = €

Total = €

** pour ceux qui ne sont pas membre de l'association en 2019*

Règlement à joindre au bulletin d'inscription par chèque à l'ordre d'Enfance Sans Drogue. Les frais d'inscription ne doivent pas être un empêchement à votre participation. Ayez la simplicité de nous en parler.